### Les 3 principaux objectifs à ne pas perdre de vue

- 1. Confidentialité
- 2. Intégrité
- 3. Disponibilité

!!! ATTENTION AU MAILLON LE PLUS FAIBLE !!!

### 1. Confidentialité

- A échange un message avec B.
- A et B doivent rester les seuls à connaitre le contenu du message.
- Idem pour une donnée stockée dans un système.

#### Le danger:

Un accès (accidentel ou intentionnel) non désiré au contenu de l'information stockée ou échangée.

### 2. Intégrité

- A échange un message avec B
- Le message reçu par B doit être tel que A l'a envoyé (non modifié).
- Idem pour une donnée stockée dans un système.

#### Le danger:

Une modification (altération accidentelle ou intentionnelle) non désirée de l'information stockée ou échangée.

### 3. Disponibilité

• Les systèmes informatiques utilisés doivent toujours rester opérationnels pour permettre un accès constant à la ressource souhaitée (service ou donnée).

#### Le danger:

La non disponibilité accidentelle (ex: panne) ou intentionnelle (due à une malveillance).

### Les autres objectifs importants

### Les 3 A (**AAA**):

- 4. Authentication  $\rightarrow$  authentification (de l'identité),
- 5. Authorization  $\rightarrow$  autorisation,
- 6. Accounting  $\rightarrow$  journalisation/auditabilité/imputabilité

#### Mais aussi:

- 7. Authenticity -> authenticité, authentification (de quelque chose),
- 8. Nonrepudiation  $\rightarrow$  Irrévocabilité.

### 4. Authentification (au sens AAA)

- A et B doivent disposer d'un moyen technique de prouver qu'ils sont bien les personnes qu'ils prétendent être.
- Il en va de même pour les services informatiques utilisés par A et B (ex: un serveur web est-il celui qu'il prétend être ?).

#### Le danger:

L'usurpation d'identité.

### Authentification/Identification

- Identification = répondre à la question « qui êtes vous ? » ou « qui est-ce ? ». Par exemple, en fournissant son nom d'utilisateur.
- Authentification = en apporter la <u>preuve</u> = prouver le caractère authentique de l'identité (\*).

Par exemple, en fournissant son mot-de-passe.

(\*) « Caractère permanent et fondamental de quelqu'un, d'un groupe, qui fait son individualité, sa singularité. » (Déf. Larousse)

!!! Beaucoup d'ambiguïtés possibles !!!

### La preuve

- Quelque chose que je sais,
- Quelque chose que je possède,
- Quelque chose que je suis (= prouver son identité par son identité...!!!)
- + éventuellement la localisation.

Caractéristique à garder en tête:

Une bonne preuve doit pouvoir être facilement révoquée (\*) en cas de compromission.

(\*) à interpréter comme « supprimée/modifiée ».

## Ex. d'ambiguïtés possibles:

Jeu: « identifie ou authentifie ? »

- La carte d'identité,
- L'empreinte digitale,
- Une signature,

• ...

### 5. Autorisation

- A, B et C accèdent à un fichier:
  - A peut le lire, le modifier et le supprimer,
  - B peut le lire et le modifier,
  - C peut uniquement le lire.

#### Le danger:

L'accès non autorisé à une ressource (fichier, service) ou l'accès avec de mauvaises autorisations (droits).

#### Rem.

Pour que ce système fonctionne, le SI doit être en mesure de savoir s'il a affaire à A, B ou C → qui est qui + idéalement en apporter la preuve = l'authentification.

→ Les objectifs de sécurité ne sont pas toujours dissociables.

# 6. Accounting [pas facile à traduire (=) ...]



- A et B utilisent les ressources du SI.
- Le système doit fournir un outil permettant de dire qui fait quoi ou qui a fait quoi.

#### Le danger:

L'incapacité de déterminer qui utilise les ressources du SI et comment ces intervenants l'utilise.

#### Rem.

! au lien étroit existant entre cet objectif et la loi... puis-je « tracker » mes utilisateurs?

## 7. Authenticité (de quelque chose)

- A doit envoyer un message à B.
- Le message reçu par B doit être tel que transmis par A (intègre).
- Mais en plus, B doit disposer d'une preuve lui permettant d'affirmer que le message vient bien de A (authentifié).

#### <u>Rem.</u>

Certains objectifs peuvent donc se combiner pour en former de plus complets.

## 8. Non-répudiation (Irrévocabilité)

- Il s'agit d'empêcher une entité (personne, entreprise) de nier une action accomplie.
- A achète sur le web un objet à B.
- A ne peut pas nier avoir accompli cet achat (et doit donc payer B).
- De même si A a bien payé B, alors ce dernier ne peut pas prétendre ne pas avoir reçu l'argent.

#### Le danger:

Nier volontairement des actions accomplies ou des engagements pris.

#### Les organismes publics orientés cybersécurité

- CCB: <a href="https://www.ccb.belgium.be/">https://www.ccb.belgium.be/</a>
- Safeonweb: <a href="https://www.safeonweb.be/">https://www.safeonweb.be/</a>
- ANSSI France: <a href="https://cyber.gouv.fr/">https://cyber.gouv.fr/</a>
- Cyberwal (Digital Wallonia):
  <a href="https://www.digitalwallonia.be/fr/programmes/cyberwal-by-digital-wallonia/">https://www.digitalwallonia.be/fr/programmes/cyberwal-by-digital-wallonia/</a>
- NIST USA : <a href="https://www.nist.gov/">https://www.nist.gov/</a>
- ENISA EU: <a href="https://www.enisa.europa.eu/media/enisa-en-francais/">https://www.enisa.europa.eu/media/enisa-en-francais/</a>

Les organismes publics orientés Protection DAC (RGPD/GDPR)

DACP: Données A Caractère Personnel

• APD: <a href="https://www.autoriteprotectiondonnees.be">https://www.autoriteprotectiondonnees.be</a>

CNIL France: <a href="https://www.cnil.fr/">https://www.cnil.fr/</a>

### D'autres organismes publics:

- La défense: <a href="https://www.mil.be/">https://www.mil.be/</a> (cf. SGRS ci-dessous)
- La police (FCCU et RCCU): <a href="https://www.police.be/5998/fr/a-propos/directions-centrales/federal-computer-crime-unit">https://www.police.be/5998/fr/a-propos/directions-centrales/federal-computer-crime-unit</a>
- Les services de renseignement:
  - La sûreté de l'état: <a href="https://www.vsse.be/fr">https://www.vsse.be/fr</a>
  - Le Service Général du Renseignement et de la Sécurité (SGRS): https://www.vsse.be/fr/le-service-general-du-renseignement-et-de-la-securite-sgrs

#### **Les CERTs**

- CERT belge: <a href="https://www.cert.be/">https://www.cert.be/</a>
- CERT français: <a href="https://www.ssi.gouv.fr/agence/cybersecurite/ssi-en-france/les-cert-francais/">https://www.ssi.gouv.fr/agence/cybersecurite/ssi-en-france/les-cert-francais/</a>
- CERT luxembourgeois: <a href="https://www.govcert.lu">https://www.govcert.lu</a>
- CIRCL Luxembourg: <a href="https://www.circl.lu/">https://www.circl.lu/</a>
- CERT USA: <a href="https://us-cert.cisa.gov/">https://us-cert.cisa.gov/</a>

Les initiatives entre secteur privé et secteur public

• Cyber Security Coalition: <a href="https://www.cybersecuritycoalition.be">https://www.cybersecuritycoalition.be</a>

#### Le monde de la formation

- Système scolaire « conventionnel »: écoles, H-E, universités
- Organismes subventionnés (p.ex. centres de compétence)
- Acteurs privés spécialisés dans la formation
- Industriels proposant leur(s) propre(s) cursus et/ou certification

#### Titres remis possibles:

Diplôme, certificat, certification, attestation de suivi,...

#### Les monde des certifications

- CEH
- CISSP
- OSCP
- Cisco
- ISO 27001 lead implementer
- •

### La documentation spécialisée

- Orientée web: blogs, sites, podcasts...
- Orientée livre: maisons d'édition conventionnelles ou spécialisées.
- Orientée magazine: presse spécialisée.

#### Quelques exemples:

- https://www.nolimitsecu.fr/
- https://www.deboecksuperieur.com/ouvrage/9782807321885-hacking-et-contre-hacking
- MISC magazine: <a href="https://connect.ed-diamond.com/MISC">https://connect.ed-diamond.com/MISC</a>